

Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle

Service Veille et Sécurité sanitaires et environnementales

Courriel : ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 57 29 02 49

Destinataire(s) :

MAIRIE DE VILLERUPT
PISCINE DE VILLERUPT

PISCINE DE VILLERUPT

Prélèvement et mesures de terrain du : **07/10/2020** à 10h25 réalisés pour l'ARS-DT54 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Bassin concerné: PEDILUVES

Point de surveillance : PÉDILUVE INTÉRIEUR VILLERUPT

Code du point de surveillance : 0000005126

Motif du prélèvement: CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

PLV n° 05400144803

Mesures de terrain

Chlore libre

		Limites de qualité	
Résultats	Unité	Mini	Maxi
7,80	mg(Cl ₂)/L		

Conclusion sanitaire

La chloration du pédiluve est satisfaisante.

Nancy, le 19 octobre 2020

Pour la Directrice Générale,

La Déléguée Territoriale de Meurthe-&-Moselle

Docteur Eliane PIQUET